

## Éducateur tué à Nantes : « Il est mort à ma place »

Géraldine Pallier était venue déposer sa fille à une visite médiatisée, le 19 mars 2015.

Un éducateur spécialisé, voulant la protéger du père de l'enfant, a été tué d'un coup de couteau.

Elle s'exprime pour la première fois, un an après les faits. Géraldine Pallier, 39 ans, mère de trois enfants, a failli mourir, le 19 mars 2015, sur une terrasse de restaurants, sur l'île de Nantes.

Ce jour-là, c'est Jacques Gasztowtt qui est « mort à ma place », murmure-t-elle. Elle pense à l'éducateur sans cesse et sait qu'elle vivra avec cette culpabilité. L'éducateur spécialisé, marié et père de deux enfants, a été poignardé par l'ex-compagnon de Géraldine Pallier. Le couple était séparé et le père avait obtenu un droit de visite médiatisé, au service social de protection de l'enfance, pour leur petite fille de 3 ans. Il a été mis en examen et écroué pour assassinat et tentative d'assassinat.

Si elle témoigne, c'est aussi pour briser le silence qui entoure les femmes victimes de violences. « On peut s'en sortir, même si on n'y croit pas. Il ne faut pas hésiter à frapper aux portes. »

### Témoignage

« Si Jacques Gasztowtt n'était pas intervenu pour me protéger, c'est moi qui aurais été à sa place. Je pense à lui souvent. Je me sens responsable de sa mort. Aujourd'hui, j'ai peur que sa famille m'en veuille. J'appréhende le procès. »

Un an après, je me sens mieux. Je retrouve une nouvelle Géraldine, doucement. Physiquement, j'ai encore des séquelles. J'ai reçu quatre coups de couteau, dont un près de l'aorte. Je n'ai pas encore retrouvé la mobilité du bras gauche. Et mon poumon coupé en deux n'est pas fermé. Je m'essouffle plus vite et certains sports me sont interdits. Moralement, j'ai repris le dessus grâce au suivi psychologique.

La violence est arrivée très vite dans notre couple, avec Florin. On s'est rencontrés en 2009. On a été



Géraldine Pallier (à gauche) et M<sup>e</sup> Anne Bouillon, son avocate.

reçu une grosse gifle. Avec le recul, je me demande comment j'ai pu supporter ça. Sur le coup, on ment beaucoup, on croit au couple. C'est comme une spirale. D'abord, il y a les tensions, la violence. Et juste après, tout devient formidable. On reçoit des cadeaux, on va au resto, on a des relations sexuelles. C'est la lune de miel. Ensuite la violence revient. C'est sans fin.

### « Il avait un regard fou »

Florin était possessif. Je m'isolais. Je ne voyais personne à part mes enfants et mes collègues de travail (Géraldine est vendeuse, N.D.L.R.). Si je sortais faire des courses, c'était la catastrophe. Une fois, j'étais allée

un coup à la lèvre, j'ai dû me faire recoudre. Il est arrivé qu'il essaye de m'étrangler. Une autre fois, il nous a séquestrés dans la maison avec mes enfants. Il me menaçait, un couteau dans chaque main et m'a fait coucher par terre avec ma fille. Mes deux fils ont dormi dans les toilettes. J'ai dû parlementer des heures pour qu'il ne fasse rien. J'ai retiré ma plainte. Il n'a pas été poursuivi. Une fois, il a été condamné pour m'avoir porté des coups. Je l'ai quitté une première fois, six mois après la naissance de notre fille. Mais après, il revenait, j'acceptais. On s'est séparés vraiment le 24 novembre 2014, les gendarmes l'avaient mis dehors.

Deux jours avant le 19 mars, j'ai ap-

part de mes peurs à l'idée de le rencontrer. Florin m'avait mis un coup de poing deux jours avant et menacé de me tuer. Il m'avait dit de venir avec vingt minutes de retard, pour ne pas le croiser. Quand je suis arrivée avec ma fille, il était là. Il avait un regard dont je n'arrive toujours pas à me défaire. Un regard fou. Il bloquait la porte. Et me tenait. Jacques est arrivé, il a voulu nous séparer. J'ai réussi à m'extirper.

### « Je veux dire aux femmes qu'il faut aller de l'avant »

Dans la rue, j'ai crié pour qu'on appelle la police. Je me souviens qu'il m'a attrapée. Au premier coup de couteau, mon corps s'est mis en veille. Quand je me suis réveillée, j'ai demandé où il était et où était ma fille. Une femme m'a secourue. Elle m'a sauvée la vie, comme ces deux hommes qui ont maîtrisé Florin.

J'ai pris conscience que j'avais failli mourir quand je suis rentrée chez moi. Aujourd'hui, je regarde mes enfants sourire. J'en veux aux gendarmes, car j'ai eu le sentiment qu'ils ne me croyaient plus. Je me dis que je n'ai pas été prise au sérieux. J'ai accepté de témoigner, car je veux dire aux femmes qu'il faut aller de l'avant, qu'on peut s'en sortir. >>>

Recueilli par  
Vanessa RIPOCHE.

**Violences conjugales, que faire ?**  
Plusieurs solutions : contacter l'association SOLIDARITÉ femmeS Loire-Atlantique : 02 40 12 12 40 ou Violences conjugales infos : 39 19. Déposer plainte, à la gendarmerie ou à la police. Le parquet peut aussi demander une ordonnance de protection judiciaire s'il estime que la victime est en danger, indépendamment de la procédure pénale ou de divorce. « Elle est rarement mise en œuvre à Nantes », pour M<sup>e</sup> Anne